

RÉPONSE DE GAZ MÉTRO À UNE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Origine : Demande de renseignements n° 4 de la phase 2 en date du 12 août 2008

Demandeur : Régie de l'énergie

PLAN D'APPROVISIONNEMENT

Références : (i) Gaz Métro-5, document 6.1, page 1, question 19.2
(ii) Gaz Métro-4, document 1.4, page 1, question 4.1

Préambule :

La Régie constate que la borne supérieure pour le scénario de base en 2009 se situe à 1931 10³m³/jour et que cette valeur semble élevée en regard des valeurs pour les scénarios de base des années 2010 et 2011 dans la mesure où en 2010 la demande de pointe augmente de 8,5% tandis que la provision diminue de 14,4%.

Question :

1.1 Veuillez donner les raisons qui justifient que la borne supérieure en 10³m³/jour soit plus élevée en 2009 qu'en 2010 et 2011.

Réponse :

La borne supérieure de la plage de référence pour la provision additionnelle est la différence entre le total des approvisionnements requis pour répondre à l'hiver extrême historique et la journée de pointe à 44 DJ.

Le tableau suivant détaille les informations pour les années 2009 et 2010.

	2009	2010	Variation
	10 ³ m ³ /jour	10 ³ m ³ /jour	10 ³ m ³ /jour
Approvisionnement pour hiver extrême	30 901	33 118	2 217
Demande de journée de pointe à 44DJ	28 970	31 454	2 484
Borne supérieure de la plage	1 931	1 664	-267

La variation des éléments constituant les bornes explique l'écart entre 2009 et 2010. On remarque que la journée de pointe est majorée de 2 484 10³m³ entre les deux années alors que les approvisionnements requis pour l'hiver extrême ne sont majorés que de 2 217 10³m³. La différence se répercutant directement sur la borne supérieure, la borne de 2010 est 267 10³m³/jour inférieure à celle de 2009.

La variation de la journée de pointe s'explique en comparant les facteurs de base et pouvoir calorifique résultant de la régression linéaire propre à chaque année.

	2009 10 ³ m ³ /jour	2010 10 ³ m ³ /jour	Différence 10 ³ m ³ /jour
Facteur base	6 844	9 441	2 597
Facteur calorifique par DJ	503	500	-3
Journée de pointe à 44 DJ	28 970	31 454	2 484

Ainsi, entre 2009 et 2010, le facteur de base a été majoré de 2 597 10³m³/jour. Une portion de cette valeur reflète l'augmentation de la consommation pour TCE, soit 2 337 10³m³. Le reste résulte de la variation de la demande.

La seconde partie de l'explication découle de la variation des approvisionnements requis pour l'hiver extrême. Ainsi, malgré l'augmentation de la journée de pointe de 2 484 10³m³/jour entre les deux années une augmentation des outils de 2 217 10³m³/jour est requise sur une base saisonnière pour répondre à l'hiver extrême de 2010 comparativement à 2009.